

Éolien : Quelles retombées économiques locales ? Quelle intégration dans le projet territorial ?

Atouts du territoire	Contraintes identifiées	Pistes d'actions
<ul style="list-style-type: none"> - Schéma d'insertion de l'éolien annexé à la charte du PNR. - Nombreux masts déjà installés - Parc arrivant en fin de vie/ sortie d'obligation d'achat dans le sud du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Repowering plus complexe pour des déplacements de masts - Pas de différences entre les projets développés rapidement et ceux pour lesquels un effort d'intégration territoriale a été fait pour l'attribution des permis. - Contraintes radar. 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion facilitée pour repowering pour des projets nouveau parc pour des projets intégrant des financements participatifs ou des partages publics. - Réintroduction de financements publics pour orienter les projets - Création de fonds de compensation (financement annuel) pour financer des projets locaux pour les nouveaux parcs ou sur les existants. - Développement de l'hydrogène en lien avec l'installation d'éoliennes. - Orientation inscrite dans le PCAET ou le projet de PNR sur la composition du capital des parcs éoliens ou sur les retombées économiques locales. - Valoriser les retombées économiques locales de l'éolien pour la biodiversité, la sensibilisation en école, la prévention de la précarité - Trouiller avec des associations type Cercle coop ou Energie Partagée pour sensibiliser les élus aux thématiques de financement citoyen - Rentrer en contact avec le pays du Cambraisis pour tirer profit de leur expérience.

Éolien : Quelles retombées économiques locales ? Quelle intégration dans le projet territorial ?

Atouts du territoire	Contraintes identifiées	Pistes d'actions
	<ul style="list-style-type: none">- Réaction des habitants à l'aspect visuel des champs éoliens- Financement participatif ouvert aux locaux qui n'attire pas assez	<ul style="list-style-type: none">- Coordination entre communes et répartition des revenus- Communication sur l'installation des parcs- Financement participatif ouvert aux locaux- Soutien de BS3V aux collectivités pour assister à avoir des retombées locales- Fonds de compensation versé par un opérateur éolien pour financer des projets locaux (exemple d'Angles-sur-Somme).- Développement des haies par les développeurs éoliens : aide des collectivités ou chambre d'agriculture pour trouver du foncier pour implanter des haies.- Trouver des moyens légaux pour que les développeurs éoliens puissent financer la rénovation thermique.